

24 mars 2012,

On défend l'avortement à Bruxelles !

Pourquoi l'avortement fait-il si peur ?

L'avortement remet en cause et fait vaciller le socle sur lequel notre société s'est construite : vision traditionaliste des familles, place et rôle des femmes dans nos sociétés, domination du masculin sur le féminin fondée sur le patriarcat et l'hétérosexisme. Tout ce qui pourrait remettre en cause ce système de

pensée basé sur conjugalité et maternité, qui défend que l'homme serait idéalement fait pour la femme, est alors rejeté.

C'est le cas de ce droit donné aux femmes de choisir ou non d'être mère.

Les femmes sont considérées seules et uniques responsables de la relation sexuelle et de ses

conséquences, l'avortement symbolise, dans un ultime affront, leur incapacité quant à cette responsabilité.

Le « trauma » de l'avortement viendra punir de leur choix celles qui bravent l'interdit !

C'est ainsi que, largement soutenus par les intégrismes religieux, de nombreux pays prévoient de

revenir sur le remboursement de l'avortement, sur les lois l'autorisant, quand ils ne l'interdisent pas tout simplement.

Les autorités religieuses ont, donc une large responsabilité, démontrant leur trop grand pouvoir sur un enjeu démocratique mondial majeur.

Un enjeu démocratique essentiel aux sociétés

Un des piliers de la démocratie est l'universalité des droits et l'égalité entre tous les citoyens, qu'ils soient femmes ou hommes. Il est impossible de justifier l'aliénation, la discrimination et la domination 50% d'une population par l'autre moitié. Les femmes ne sont pas mineures, elles pensent et agissent par elles-mêmes, elles sont libres. Leur accès à la contraception et à l'avortement fait partie de

cette liberté.

Non, les femmes ne sont pas ces « *pauvres choses inconséquentes* ».

Il y a un intérêt majeur à permettre cet accès à toutes les femmes, sans discrimination, ici et partout dans le monde. En Europe, l'Assemblée parlementaire du Conseil a voté en 2008 une résolution demandant aux États membres de dépénaliser l'avortement et de garantir aux femmes l'accès à un avortement

sans risque et légal, appelant à **lever les restrictions qui en entravent en fait ou en droit l'accès, à assurer l'accès à la contraception et à instituer l'éducation obligatoire des jeunes à la sexualité**.

Abortion Right
Mobilisation européenne
pour le droit à
l'avortement

Rendez-vous 24 mars

14h Place Poelaert
(devant le Palais de Justice)

BRUXELLES

Un enjeu de solidarité européenne et mondiale

Cet enjeu de solidarité est mondialisé.

En Europe, les reculs constatés çà et là, nous obligent collectivement comme européens et citoyens du monde

Lors du colloque "Droit à l'avortement : quels enjeux pour les femmes en Europe ?" organisé par **Le Planning Familial** en 2009, la déclaration finale, adoptée à l'unanimité des 17 pays européens présents, réaffirmait : "le

droit à disposer de son corps est le socle fondamental permettant aux femmes de vivre dans une société égalitaire, plus juste, plus démocratique".

Elle lançait un appel à la solidarité, à la vigilance extrême de l'ensemble des forces progressistes et citoyennes, et **à la création d'un réseau** riche de nos différences et de notre volonté, pour **construire cette solidarité**

européenne et mondiale, celle des femmes et des hommes libres et égaux.

Le Planning Familial participe donc le 24 mars à Bruxelles au rassemblement européen "**Abortion Right**". Cette initiative doit être saluée et rejointe car elle s'inscrit dans cette dynamique de solidarité entre les peuples pour défendre ce droit fondamental et positif sans lequel les femmes ne

pourront jamais être libres.

Les lois légalisant l'avortement doivent être appliquées.

Il est plus qu'urgent que toutes celles et ceux qui luttent pour le droit de choisir et l'élargissement des législations sur l'avortement soient soutenus, défendus et se rejoignent dans un élan de solidarité sans précédent.

Charte de la Plateforme pour le droit à l'avortement

Nous, signataires, souhaitons réaffirmer nos positions et rappeler les avancées démocratiques en matière de santé publique et d'égalité des chances

L'accès à l'avortement est un droit

Celui d'être maître de son propre corps, de choisir sa vie, de poursuivre une grossesse (ou pas) et de décider seule (ou avec son partenaire). C'est un droit fondamental des femmes

L'avortement doit être accessible à toutes les femmes

Cela suppose une accessibilité géographique, financière... ainsi qu'un accompagnement des femmes et des hommes qui le souhaitent.

Des campagnes d'information tous publics sont nécessaires

Afin d'informer, de dédramatiser et de déculpabiliser. L'accès à la contraception et à l'avortement sont des questions de santé publique et des enjeux de société.

Éducation des élèves

L'éducation à la vie sexuelle doit être prodiguée à tous les élèves pour qu'ils puissent poser des choix libres et éclairés

Formation des professionnel/les de santé

La transmission des techniques d'avortement doit faire partie intégrante de la formation des professionnel/les du monde médical.

L'avortement est un choix personnel.

Cette liberté de choix doit être protégée

En ligne sur www.abortionright.eu

Abortion RIGHT
Mobilisation
pour le droit à l'avortement en Europe
Bijeenkomst
voor het recht op abortus in Europa
European rally
to protect abortion rights in Europe
24/03/12
Rassemblement/Samenkomst/Meeting : 14h/14pm
Place Poelaert Plein, Bruxelles/Brussel
Pour en savoir plus/Meer informatie/More information : www.abortionright.eu

affiche responsable : D. Pichaux, PFS, Mars 2012, 1000 Bruxelles